

Lieu : école de Sarceaux

Objet : comité de suivi période 3

Date : 23/03/2015

Compte rendu du Comité de suivi de l'école de Sarceaux du 23/03/2015

Présents: Mme Foubert (coordinatrice CDC d'Argentan), Mr Thieuw (directeur école), Mr Greard (élu), Mme Verrier (représentant des parents), Mme Giordanengo (référente), Mr Coutard (Coordinateur Périscolaire Ligue de l'enseignement),

Excusés : Mr Voisin (IEN)

Ordre du jour proposé pour le comité de suivi :

1. Echanger sur les points forts et les points faibles de la période écoulée de décembre à mars.
 - temps de passation (enseignants / animateurs / parents)
 - activités
 - locaux
 - organisation du temps scolaire
2. Analyser les retours et dégager les faiblesses communes mentionnées par les différents groupes d'acteurs éducatifs.
3. Proposer et déterminer avec le comité de suivi des ajustements pour la période suivante.
4. Questions diverses sur les TAP.

1- Points forts et points faibles de la période 3

1-1 Temps de passation (Enseignants / animateurs / parents)

Le temps de passation entre les enseignants et les animateurs devant les classes n'a pas été concluant ; il a été décidé de revenir à l'ancienne formule, c'est-à-dire sous le préau. En conséquence, il est demandé de mieux canaliser les enfants pour qu'ils ne jouent pas dans la cour pendant les passations.

A 16h30, la sortie doit être mieux cadrée afin que les enfants soient prêts à sortir et non rester dans la cour à jouer.

1-2 Les activités

Les enseignants n'ont pas de retour négatif ou positif mais il semblerait que les enfants soient satisfaits de ce qui leur est proposé.

Certains parents estiment que quelques activités ne sont pas adaptées à l'âge des enfants.

Pour le carnaval de l'école qui a eu lieu, la question se pose de savoir si ce qui a été réalisé aux TAP a été utilisé par les enfants.

Le coordonnateur et la référente demandent rapidement aux animatrices leurs souhaits d'activités sur les 2 prochaines périodes. Une proposition sera faite également aux enfants afin qu'ils puissent s'inscrire avant les vacances. Cela permettrait deux améliorations : les enfants commenceront dès le retour des vacances, information des parents dès la 1ère semaine des activités choisies par leur enfant.

Quand les activités des TAP ont lieu dans les classes, des affaires des enseignants ont pu être déplacées ou utilisées ; il est demandé aux animatrices de faire attention à ce que personne n'utilise ou ne déplace le matériel des enseignants.

Des feutres du directeur ont disparu : il est demandé à la référente de voir s'ils ne sont pas avec ceux des TAP.

Il y a un bon retour des enfants et des parents des GS pour l'activité piscine qui s'est réalisée dans de bonnes conditions (4 maîtres-nageurs et 2 animatrices) avec l'utilisation du bus de ville. Un mot a été distribué aux familles en signalant que les enfants de la piscine arriveraient 5 min en retard du fait de l'horaire du bus.

Mr Greard signale que le portail de l'ancienne garderie est toujours ouverte quand les enfants y sont ; il signale qu'un jour il fermera définitivement ce portail.

La référente réalise le ménage, une fois par semaine, suite à la demande de Mr Greard ; elle demande juste de lui mettre à disposition du matériel de nettoyage.

Le coordonnateur propose une collaboration des TAP à la kermesse de l'école (ex : réalisation de décoration, exposition, danse, ...) qui aura lieu le 27 juin 2015. Mr Thieuw communiquera avec ses collègues pour savoir par quels moyens cela peut se réaliser; les parents d'élèves seront aussi questionnés.

Un kit autour du danger du feu pour les 3-5 ans sera proposé aux animatrices.

Pour la prochaine période, le district de football nous met à disposition un éducateur afin de proposer du futsal aux élèves à partir des CE1. Pour l'utilisation du terrain de football se trouvant à proximité, un mail sera envoyé à Mr Greard.

Le 2^{ème} panneau d'affichage a été installé ce qui facilite la présentation et la communication des TAP aux parents.

1-3 Les locaux

Un planning des salles utilisées par les enseignants pour les APC a été communiqué à la référente par le directeur de l'école.

1-4 Organisation du temps scolaire (OTS)

Une nouvelle organisation du temps scolaire a été proposée par la CDC d'Argentan, c'est-à-dire un temps de 1h40 pour les TAP et un rallongement de la pause méridienne (2h). Suite à la réunion de présentation de la nouvelle OTS aux directrices et directeurs le mercredi 25 Février 2015 par Mr Carpentier, Vice-président en charge de l'Education au sein de la collectivité, en présence de Mr Voisin, Inspecteur de l'Education Nationale, il a été accordé un délai aux écoles afin d'y réfléchir et de faire des contre-propositions si nécessaire.

A ce jour, les conseils d'école se réunissent en validant ou non le Projet d'organisation du temps scolaire (POTS) proposé par la CDC, et dans certain cas, proposent une nouvelle organisation. Les POTS des conseils d'écoles et de la CDC sont ensuite transmis à la DSDEN (Directeur académique dans l'Orne : Mr LACAN) afin que ce dernier valide ou refuse les POTS portés à son attention.

2- Ajustement pour la prochaine période

Propositions d'ajustements :

- Signaler aux animateurs de canaliser les enfants sur les temps de passation.
- Bien fermer le portail de la cour de l'ancienne garderie
- L'inscription des enfants aux activités qu'ils choisissent sera réalisée avant les vacances afin de commencer vraiment en début de période et d'informer les parents dès la première semaine des activités choisies par leur enfant.
- Réfléchir sur un moyen de communication efficace vers les parents (ex : affichage, boîte aux lettres, mail, site internet, ...).
- Faire venir l'éducateur de football afin de solliciter l'intérêt de ce sport pour les filles.
- Prochaine période : des malles pédagogiques seront à disposition auprès des animateurs de l'école.
- Mettre à disposition du matériel de ménage à la référente pour l'ancienne garderie.
- Le trombinoscope sera donné à chaque famille après les vacances suite aux changements d'animateurs et de référent
- Un planning des activités de la prochaine période sera affiché.
- Se rapprocher des enseignants et des élus des parents d'élèves afin de proposer des activités et une exposition des travaux des enfants des TAP pour la kermesse de l'école.

4- Questions diverses TAP

- Mme Boscher assure l'intérim jusqu'à la nomination du nouveau Vice-président chargé de l'Education suite à la démission de Mr Carpentier.